VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TEST THC

Par Profil supprimé Postée le 30/01/2018 16:22

Bonjour
Je fume depuis l'âge de 12 ans aujourd'hui j'en ai 35 je me suis fais contrôlé positif au cannabis au mois de novembre 2017 j'etais un gros fumeur 10 a 15 joints par jours depuis j'ai diminué a 1 a 2 joints par jours et depuis début janvier j'ai complètement arrêté je dois passer devant la commission médical le 16 février est ce que le teste va être négatif ???? et est ce un teste palier ou simplement négatif positif? Je fais 1m82 pour 110 kilos donc un peu de masse graisseuse???? j'ai légèrement peur même si je suis content de moi d'avoir arrêté car ce n'était pas gagné.Si je fais un teste urinaire en labo pour voir la concentration de thc, la commission médicale peut le prendre en considération ? Merci pour vos reponse

---

Mise en ligne le 01/02/2018

Bonjour,

Au vu du descriptif de votre consommation que nous estimons régulière jusqu'à son arrêt complet au début du mois de janvier votre prochain dépistage urinaire devrait se révéler positif.

En effet, il faut observer 30 à 70 jours d'arrêt depuis la dernière prise pour que l'organisme élimine toute trace du principe actif du cannabis recherché, en l'occurrence le THC. Le seuil minima de détection des cannabiniques est de 50ng/ ml d'urine.

Concernant votre dernière question la commission doit prendre en compte l'avis de médecins agréés par la préfecture. Aucun autre avis ne peut prévaloir.

Bien cordialement.